

PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 30 juin 2017

Le vendredi 30 juin 2017 à 18h00 , le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr SANSBERRO Thierry , Maire de SOURAIDE.

PRÉSENTS : ECHEVERRIA D - GARAT MM - GENIN P - JORAJURIA M - LADEUX JM - LARRE JM - LARRECHEA O - UHARRIZ JP - ZAMORA MT - ZAMORA P - ZUDAIRE S -

ABSENTS ayant donné un pouvoir : MASSONDE M à GARAT MM - OTONDO P à SANSBERRO T -

ABSENTS et EXCUSÉS : ARANA M -

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : JORAJURIA Mireille

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- 3 - Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation
- 4 - Désignation des délégués pour les élections sénatoriales
- 5 - Vente de terrains communaux
- 6 - Prêt à usage pour installation ruches d'abeilles
- 7 - Admissions en non valeurs
- 8 - Budget : Décisions modificatives
- 9 - Approbation extension réseau public d'électricité pour projet Hayet Didier
- 10 - Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service eau et assainissement

1 - Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne JORAJURIA Mireille à l'unanimité des présents en qualité de secrétaire de séance.

2 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Ce compte rendu est adopté à l'unanimité des présents.

3 - Compte rendu des décisions du maire prises dans le cadre de la délégation

2017007Location de l'appartement du rez-de-chaussée du foyer à M.AUTEF

2017008Marché de fauchage des bords de route avec l'entreprise BARETS pour 10 378 € H.T

2017009Signature de la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement avec le cabinet INGEAU pour 63 700 €

2017010 Achat d'un copieur pour la mairie : 4900 € H.T

2017011 Signature des marchés pour les travaux de la boulangerie dont les marchés ainsi modifiés s'établissent comme suit :

N° Lot	Description lot	Entreprise	HT retenu	Avenant 1	Avenant 2	Avenant 3	Total HT
1	Gros-oeuvre - VRD	GPA Constructions	72 788.30	9 840.00			82 628.30
2	Charpente	Anaiak	32 761.09	5 720.00			38 481.09
3	Menuiseries bois	Sanzberro	16 520.00				16 520.00
3bis	Menuiseries Aluminium	Labastère	12 538.22				12 538.22
4	Plâtrerie - Faux-plafonds	Goity	33 462.89	288.62			33 751.51
5	Electricité	EPB	27 064.25				27 064.25
6	Plomberie Sanitaire Ventilation Chauffage	Duperou	29 940.00				29 940.00
7	Menuiseries intérieures	Atrium	5 480.78				5 480.78
8	Peinture	Peintures Aquitaine	23 765.69	-69.34			23 696.35
9	Revêtement de sol	Ejm	5 291.50				5 291.50
10	Carrelages Faïence	Ejm	17 401.32	5 418.50			22 819.82
	TOTAL HT		277 014.04	21 197.78	0.00	0.00	298 211.82

P.

P. GENIN demande pour quand est prévue l'ouverture de la boulangerie
M.le Maire lui répond que cela devrait être mi-Août.

4 - Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

M.le Maire constitue le bureau de vote et présente la liste qu'il a constituée :

- Titulaires : T.SANSBERRO – M.T ZAMORA – J.M LARRE
- Suppléants : J.P UHARRIZ – M.MASSONDE – O.LARRECHEA

Aucune autre liste ne se présente, il est procédé au vote :

La liste T.SANSBERRO est élue par 13 voix et 1 bulletin blanc.

Le procès-verbal est établi et signé par les membres du bureau.

5 - Vente de terrains communaux

Vente d'un terrain de 895 m² à M.VILLELA prix de 150 € le m². Cette parcelle est située près de la piscine à l'emplacement des anciens terrains de volley.

M.le Maire présente le plan du terrain concerné et fait part du projet de M.VILLELA, ou toute société qui lui sera substituée, qui souhaite y construire son cabinet de kiné ainsi que des locaux destinés à d'autres professionnels paramédicaux. Il est en pourparlers avec l'orthophoniste pour qu'elle s'installe avec lui et participe à son projet, il espère en outre pouvoir également accueillir un médecin dans ce bâtiment.

P.GENIN indique qu'il trouve dommage de ne pas garder ce terrain pour une aire de jeux pour les enfants puisqu'il est placé près de la piscine. Il faut en outre éviter que ce terrain soit revendu et sorte du patrimoine communal.

M.le Maire indique qu'il s'agit de conserver ces services sur la Commune pour offrir le plus de services possibles à la population. L'espace pour les enfants et les jeunes existe déjà au niveau de l'agorospace et des tennis.

P.ZAMORA ajoute qu'il reste du terrain près de la piscine.

Adopté par 13 voix pour et 1 contre (P.GENIN).

Vente du terrain de 1500 m² situé autour de la maison de retraite Etxetoa au SIVU ERREBI propriétaire de cette maison de retraite. Le prix sera celui pratiqué pour les lots du lotissement soit 80 € le m².

M.le Maire explique que cette vente fait suite à une rencontre avec les services du Conseil Départemental pour étudier un dossier de travaux à la maison de retraite pour l'agrandir et y prévoir les espaces nécessaires à son fonctionnement (locaux pour le personnel, buanderie...) et à son évolution pour s'adapter aux besoins des résidents dont le profil n'est pas le même qu'il y a 20 ans (locaux dédiés aux personnes présentant des troubles cognitifs). Il insiste sur le fait qu'il ne s'agira pas d'augmenter le nombre des résidents mais d'améliorer les conditions de vie et de travail pour conserver à cette maison son attractivité.

Adopté à l'unanimité.

6 - Prêt à usage pour installation ruches d'abeilles

J.P UHARRIZ explique qu'une personne habitant la Commune a sollicité la mairie pour obtenir l'autorisation d'installer des ruches d'abeilles noires dans les bois communaux en limite d'Ustaritz.

Il est décidé d'accorder un prêt à usage de ce terrain à titre gratuit.

Adopté à l'unanimité.

7 - Admissions en non valeurs

Le Trésor Public demande au Conseil d'admettre en non valeur :

- 1542.34 € sur le budget communal (impayés de loyers pour un des appartements de la mairie)
- 604.82 € sur le budget eau et assainissement (impayés de factures d'eau de personnes ayant quitté la commune)

Adopté à l'unanimité.

8 - Budget : Décisions modificatives

Le maire informe l'assemblée de la nécessité de procéder à une décision modificative pour les motifs suivants :

- Insuffisance de crédits sur certains articles

Budget Eau Assainissement		Dépenses		Recettes	
Budget eau DM (Amort travaux)		Baisse crédits	Hausse crédits	Baisse crédits	Hausse crédits
Article	Désignation				
6811	Dotation aux amortissements		300		
28031	Amort frais d'études				300
1641	Emprunt			300	
618	Honoraires	300			
Total		300	300	300	300

Budget Eau DM (Amort Subventions)		Dépenses		Recettes	
Budget eau DM (créance éteinte)		Baisse crédits	Hausse crédits	Baisse crédits	Hausse crédits
Article	Désignation				
13913	Amort subvention département		330		
13915	Amort Fonds de concours		2800		
2315-11	Travaux	3130			
777	Quote-part des subv.d'inv.transf.au cpte de résul.				3130
70111	Travaux (Branchements réseau AEP)			3130	
6542	Créances éteintes		230		
618	Honoraires	230			
Total		3360	3360	3130	3130

Budget Communal		Dépenses		Recettes	
Section de fonctionnement		Baisse crédits	Hausse crédits	Baisse crédits	Hausse crédits
Article	Désignation				
6542	Créances éteintes		1542		
615221	Entretien bâtiments communaux	1542			
Total		1542	1542	0	0

Adopté à l'unanimité.

9 - Approbation extension réseau public d'électricité pour projet Hayet Didier

Le Conseil accepte de prendre en charge une extension de réseau dans le quartier Amespetou . Le coût des travaux est estimé à 5655 € H.T , la part à charge de la Commune sera de 20% de ce coût.

Adopté à l'unanimité.

10 - Approbation du rapport sur le prix et la qualité du service eau et assainissement

Les tarifs sont les suivants : eau : 1,54 € le m3 , assainissement : 1,32 € le m3

L'ensemble des analyses sont conformes pour le service eau.

Pour l'assainissement , des travaux de réhabilitations des réseaux vont être entrepris dès le mois de Septembre sur un quartier identifié comme responsable d'importantes entrées d'eaux parasites. Des travaux de mise aux normes de la station seront ensuite programmés.

Il est probable que la compétence soit transférée à la Communauté d'Agglomération Pays Basque dès le 1^{er} Janvier 2018 .

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses :

P.GENIN demande si la nouvelle directrice de l'école publique est nommée.

M.le Maire lui répond que non , par contre les deux enseignants eux le sont.

Mme JORAJURIA demande si les TAP seront reconduits à la rentrée.

M.T ZAMORA explique que oui car s'il est réglementairement possible de revenir à la semaine des 4jours, la répartition actuelle des demis postes d'enseignants entre plusieurs communes nécessitent une entente avec lesdites communes et cela prendra sans doute une année scolaire. Les parents sont demandeurs du retour à 4 jours.

N° internes de délibération prises dans cette séance : 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9 - 10 -

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.

Ont signé les Membres du Conseil Municipal.

Le Maire,

Le secrétaire de séance
JORAJURIA Mireille

Les membres présents du Conseil Municipal
ECHEVERRIA D - GARAT MM - GENIN P -

JORAJURIA M -

LADEUX JM - LARRE JM - LARRECHEA O -

UHARRIZ JP - ZAMORA MT - ZAMORA P - ZUDAIRE S -